

Vers quels métiers ?

- Maître ouvrier.
- Directeur d'équipe.
- Responsable encadrement de chantier.

Poursuite de formation

- Brevet de maîtrise.
- BTS Études et Économie de la Construction.
- BTS Bâtiment.

Conditions d'accès

Par la voie de l'apprentissage :

- Être âgé de 16 ans minimum.
- Titulaire d'un diplôme de niveau 3 dans le domaine du bâtiment, CAP Maçon ou CAP connexes.

Sans condition d'âge pour les personnes :

- Reconnues travailleur handicapé.
- Ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme.
- Sur la liste des sportifs de haut niveau.

Par la voie de la formation continue :

- En contrat de professionnalisation.
- Jeunes âgés de 16 à 25 ans révolus au début de la formation.

- Demandeur d'emploi d'au moins 26 ans.
- Bénéficiaires de minima sociaux.

Autres dispositifs :

- salariés, retraités, demandeurs d'emploi.

Modalités d'accès

- Dossier de positionnement.
- Test d'entrée
- Entretien de motivation.

Examen

- Brevet Professionnel Maçon, diplôme de l'éducation Nationale et de la Jeunesse.
- Possibilité de modularisation.
- Épreuves ponctuelles en fin de formation.
- RNCP 32230.

Durée de la formation

- Rentrée en septembre.
- Entrée possible jusqu'à la fin du 1er trimestre, *nous consulter.*
- **900 HEURES SUR 2 ANS** : soit 26 semaines à la MFR/CFA et 68 semaines en entreprise environ.

Rythme d'alternance

- 1 à 2 semaines au CFA/MFR, puis 2 à 3 semaines en entreprise.

Aménagement des parcours de formation

Voir notre référent handicap.

Statuts

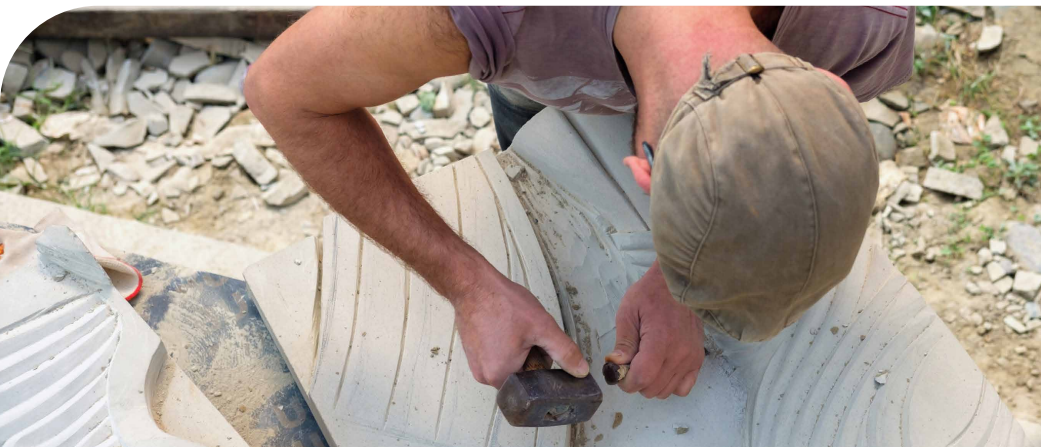
- Apprentissage (jusqu'à 30 ans, prise en charge par les OPCO d'une partie des frais d'hébergement et de restauration).
- Contrat de professionnalisation.
- Autres : (ex : France travail, transition pro, CPF).

Tarifs

- Pour les apprentis : coût de la formation pris en charge par les OPCO, frais liés à l'hébergement et la restauration à votre charge (prise en charge partielle par les OPCO).
Voir tarifs sur notre site internet.
- Pour les adultes : sur devis, *nous consulter pour plus de détail.*

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Nous contacter.



La formation en CFA/MFR

Enseignement professionnel

- Technologie professionnelle.
- Lecture de plans.
- Dessin Technique.
- Économie et gestion.

Enseignement général

- Expression française - Mathématiques / physique
- Histoire / géographie - Prévention santé
- environnement - Anglais.

Atelier

- Établir des tracés et épreuves.
- Choisir le matériel.
- Tailler, assembler, poser et nettoyer les roches.
- Vérifier la conformité de l'ouvrage.
- Contrôler la qualité.
- Réaliser l'ensemble des travaux de maçonnerie complexes.

La formation en entreprise

Type d'entreprise d'accueil

- Entreprise artisanale et grande entreprise.
- Atelier ou chantier de tailles de pierres, de marbrerie funéraire et de décoration.
- Entreprises du bâtiment (dont la restauration de monuments historiques) ou des carrières et matériaux.

Activités réalisables par le jeune en entreprise

- Construction, rénovation, restauration d'ouvrages de toute nature.

Un tremplin pour :

- Créer son entreprise artisanale.

Les 
de la formation

- Formation à l'utilisation en sécurité d'échafaudage fixe et roulant.